



Date de la convocation :
22/06/2026
Date d'affichage : 22/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 10

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Corinne ZAETTA, Christian SORTON, Jean-Claude SILLET, Stéphany SALSI, Stéphanie SAUVAGE, Cédric DEBATY.

Pouvoirs : Fabien LOBJOIT donne pouvoir à Christian SORTON et Justine LEBERGUE donne pouvoir à Stéphanie SAUVAGE.

Absente excusée : Maud THENOT.

Secrétaire de séance : Philippe AUBIER

DELIBERATION
N° 2026/05/02

OBJET :

Convention carte carburant
pro E.Leclerc

Monsieur le Maire expose qu'actuellement la commune va s'approvisionner en carburant pour le tracteur à la station Total de Gueux.
Pour raison de proximité, il propose d'ouvrir un compte carburant auprès du Centre Leclerc de Jonchery sur Vesle.
Une ouverture de compte a été créée auprès de la plateforme Carte Carburant Pro E Leclerc.

Après délibération, Le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'autoriser le maire à signer la convention d'adhésion à la carte carburant Pro E. Leclerc.

Extrait certifié conforme au registre des
délibérations

Fait à Brancourt

Le : 02/07/2026

Le Maire

Pierre LHOTTE

